

KANNADIG PLOVELTH

Bulletin d'information de la Commune de Plomelin



Novembre 2001

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2001

LE P.O.S APPROUVE :

Le Conseil Municipal a examiné les **observations** formulées lors de l'enquête publique. Ces observations ont fait l'objet d'une analyse et de propositions du commissaire-enquêteur. Le groupe de travail composé d'élus et de représentants d'instances départementales (DDE et Chambre d'Agriculture, notamment) a étudié les propositions : on notera la volonté de la DDE d'éviter le mitage, les constructions en linéaire, et la trop grande extension sur la zone agricole. Pour la **Chambre d'Agriculture**, le souci est sensiblement le même, à savoir préserver l'activité agricole. Le **Conseil Municipal** souhaite favoriser le développement de la zone du bourg, préserver les espaces sensibles et développer la zone d'activité.

Le dossier a été présenté par Gildas GUIQUET, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et par Messieurs MARCOU et DOYELLE, architectes. Après une ultime discussion, le P.O.S, aujourd'hui rebaptisé P.L.U (Plan Local d'Urbanisme), a été mis aux voix. Il **est approuvé à l'unanimité du Conseil Municipal moins 1 abstention** (majorité). Les documents graphiques seront exposés en Mairie.

Les Conseillers – majorité et opposition – ont également évoqué les conséquences prévisibles de la nouvelle législation relative, notamment, à la proportion de logements sociaux type H.L.M. Cette nouvelle loi impose 20% de logements sociaux H.L.M. Notre déficit à ce niveau est très important, comme dans la plupart de nos communes suburbaines...

LES 35 HEURES :

Après plusieurs réunions et rencontres diverses avec le personnel, le Conseil a approuvé le protocole relatif aux 35 heures. L'application de ce dispositif voulu par le législateur se traduira par une réduction de la durée du travail : un temps plein travaillera **1.600 heures par an**. Des journées de congés supplémentaires (dites ARTT) seront accordées aux agents. Ce qui entraînera quelques absences supplémentaires les lundis et vendredis pour le personnel technique et administratif. Pour le personnel scolaire et péri-scolaire, les règles sont légèrement différentes en raison des impératifs du calendrier scolaire.

L'opposition n'a pas pris part au vote. Noël LE DREZEN regrette de ne pas avoir été associé au groupe de travail. Il demande également si la mise en place de l'ARTT se traduira par une création de poste.

Le Maire a répondu que les négociations ont été engagées dans le cadre d'un groupe paritaire : Bureau Municipal et représentants du personnel dans la même proportion 50/50. Quant aux créations de poste, il faut éviter une inflation tout en préservant la qualité du service. Au cours de ces dernières années, le nombre d'heures travaillées a progressé : de 58.300 heures en 1995 à 65.000 en 2000 ; la mise en place des 35 heures nécessite des compensations ponctuelles qui devront être examinées en fonction de l'évolution des besoins, des transferts à Quimper-Communauté et des recours aux entreprises extérieures.

LOCATIONS DE SALLES AUX PARTICULIERS :

Le Conseil a décidé à l'unanimité de louer la MPT et la salle socio-culturelle aux particuliers, et ce pour des lanches après mariages. En raison du risque de concurrence avec les activités associatives et/ou commerciales, ces possibilités sont bien encadrées. Se renseigner directement à la Mairie.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT EAUX USEES :

A compter du 1^{er} janvier 2002, Quimper-Communauté aura la compétence " assainissement ". Ce transfert se traduira progressivement par une harmonisation des tarifs et contributions diverses. Rappelons que nos effluents sont traités par la station du Corniguel et que cette station doit être reconstruite avec augmentation de sa capacité.

MOUILLAGE DES BATEAUX DANS L'ODET :

La DDE souhaite transférer la gestion des mouillages. Jusqu'à présent cette gestion relevait de la compétence de l'Etat qui consultait la commune pour l'attribution des mouillages, celle-ci se faisant en fonction du rang d'inscription et des caractéristiques des bateaux. Le Conseil Municipal avait émis un avis favorable pour que cette gestion soit assurée par l'Association des Plaisanciers de Plomelin, sous réserve qu'une convention soit passée entre la commune et l'association, la commune souhaitant conserver un droit de regard. L'association, présidée par Bernard CUDENNEC, rejette le principe de cette convention et ne souhaite pas que la commune participe à une sorte de " cogestion ". Après vote à l'unanimité, le Conseil Municipal a confirmé sa volonté d'avoir un droit de regard a priori, et pas seulement d'être informée a posteriori. Une entrevue est sollicitée à la DDE.

PLOMELIN ET SON AGRICULTURE EN 2001 (RGA 2000)

Après le recensement général de la population, les services de l'Etat (DDAF) ont procédé à un recensement de l'activité agricole pour la commune de PLOMELIN. Nous retiendrons surtout une forte régression du nombre des exploitations agricoles.

En 20 ans, ce nombre a en effet diminué de moitié : 67 en 1979 pour 27 (exploitations professionnelles) en 2000. Parallèlement, la taille moyenne des exploitations plomelinoises est passée de 24 ha à 50 ha.

- LES CULTURES :

La superficie agricole utilisée par les exploitations ayant leur siège sur le territoire communal est de 1.427 ha, chiffre en baisse par rapport à celui de 1979.

Les terres consacrées aux céréales progressent de 45% et les superficies affectées aux fourrages régressent fortement (de 1.255 ha à 743 ha). L'espace occupé par le maïs reste assez stable (de 266 ha en 1979 à 211 ha en 2000). 70 ha étaient consacrés aux légumes de conserve en 1979, ces productions ont diminué fortement : 11 ha en 2000. Pendant la même période, d'autres productions à forte valeur ajoutée se sont développées : tomates – cultures légumières et bien sûr, pommiers à cidre AOC.

- LE CHEPTEL :

L'effectif total des bovins chute : 2.810 têtes en 1979 pour 1.492 en 2000. L'effet quota laitier et la concentration des exploitations contribuent à la réduction du cheptel laitier (de 1.217 à 643 vaches laitières en 20 ans).

L'effectif total porcin, après avoir progressé de 33% entre 1979 et 1988, régresse en l'an 2000 pour atteindre 3.576 porcs et 228 truies. A noter qu'en 20 ans, le nombre de truies

mères a été divisé par 2.

La production de volailles de chair affiche une tendance différente avec un effectif en forte progression entre 1979 et 2000.

- PROPRIETE OU FERMAGE :

Les superficies exploitées en fermage augmentent de 43% ; cette tendance est conforme à un constat général : les agriculteurs sont de plus en plus locataires et non propriétaires des terres qu'ils mettent en valeur.

- L'EXPLOITANT ET SA FAMILLE :

La population familiale travaillant dans les exploitations est de 72 personnes contre 195 en 1979.

- LES INSTALLATIONS DE JEUNES AGRICULTEURS :

En 12 ans, le nombre d'installations de jeunes agriculteurs a été de 11 (parfois 2 sur la même exploitation). Pendant la même période, 20 jeunes agriculteurs se sont installés sur la commune de Quimper, 7 à Pluguffan, 11 à Plonéis, 29 à Plogonnec, 9 à Guengat et 6 à Ergué-Gabéric, pour ne citer que les communes de Quimper-Communauté.

CONCLUSION : chaque recensement nous apporte ses surprises. A dire vrai, la diminution des exploitations était bien prévisible, même si elle est sans doute plus forte que les prévisions. Les crises successives, le coût des reprises et des investissements, les contraintes diverses liées à la mise en œuvre des activités agricoles, ne sont pas de nature à favoriser le développement des exploitations agricoles, surtout dans une commune où une urbanisation diffuse apporte souvent une contrainte supplémentaire.

Yves ROHOU

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE DE PLOMELIN

L'extrait du rapport que nous vous présentons ci-dessous constitue le résumé d'une étude plus complète établie par le Trésorier Municipal Principal (percepteur). Il s'agit d'une analyse faite par une personne extérieure. Nous vous livrons ses commentaires à l'état brut sans y porter ni jugement ni explication complémentaire. Un point cependant nécessite une précision : il s'agit des " charges de personnel " ; le pourcentage de variation indiqué traduit la dépense réellement payée sans tenir compte des compensations versées par l'Etat pour les emplois aidés (emplois-jeunes, CES, CEC).

Yves ROHOU

" Réalisée en septembre 2001, la présente étude porte sur les exercices 1997 à 2000 pour le budget principal de la commune.

PRINCIPAUX CONSTATS :

Les tableaux comptables font apparaître en 2000 une augmentation importante du résultat comptable par rapport à 1999.

- Les produits de fonctionnement augmentent de 1,7% à 14.528 KF avec une nouvelle répartition des recettes entre la fiscalité et les dotations, conséquence du passage à la TPU (Taxe Professionnelle Unique).
- Les charges de fonctionnement, à 9.380 KF, diminuent de 8,3%.
- La CAF (capacité d'autofinancement) augmente de 27% à 5.148 KF, capacité bien utile pour financer des dépenses d'équipement importantes en 2000 : 9.494 KF, en augmentation sur 1999 de 18,1%.

- L'annuité en capital à 1.479 KF augmente elle-même de 14,9%.

Or, la commune n'emprunte pas en 2000. Elle a donc puisé dans ses réserves – et, dans la trésorerie des budgets annexes – pour boucler l'année 2000.

LES CHARGES :

Les charges de personnel augmentent en 1999 de 6,8% par rapport à 1998, en 2000 de 7,1% pour s'établir à 4.783 KF soit 1.141 F/hbt.

Malgré ces augmentations, cette charge par habitant est inférieure à la moyenne départementale qui s'établit à 1.343 F (communes de 2.000 à 5.000 habitants).

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT EN HAUSSE :

La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. La CAF est de 5.148 KF en 2000, en augmentation de 27% par rapport à l'année précédente.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS :

PLOMELIN a investi de façon conséquente ces dernières années : 6.4 MF en 1997 - 8.7 MF en 1998 - 8 MF en 1999 - 9.5 MF en 2000

L'autofinancement a couvert largement ces annuités pendant la période.

Recettes et dépenses se sont équilibrées en 1997, 1998 et 1999.

Mais en 2000, en l'absence d'emprunt, la commune a dû puiser dans ses réserves pour financer les dépenses conséquentes de cette année-là.

LA FISCALITE DIRECTE :

Les bases des impôts sur les ménages sont plus faibles à PLOMELIN que dans le Finistère (moyenne des 72 communes de 2.000 à 5.000 habitants).

Les taux des taxes/ménages sont plus forts pour les fonciers ; ce taux est plus faible pour la TH.

Les Plomelinois sont moins imposés que les Finistériens et les Français.

L'ENDETTEMENT :

Les intérêts de la dette diminuent fortement de 1997 à 1999 pour remonter à 727 KF en 2000.

La dette elle-même suit paradoxalement une évolution inverse.

Au 31/12/2000, elle est à 13.185 KF soit 3.147 F/hbt contre 4.819 F/hbt en moyenne départementale.

PLOMELIN n'est donc pas très endettée. Ceci est confirmé par le ratio dette/produits de fonctionnement qui s'établit

à 0.91 fin 2000, largement inférieur au ratio de 1.33, moyenne des communes de 3.500 à 10.000 habitants.

CONCLUSION :

La création de QUIMPER-COMMUNAUTE, et surtout la mise en place de la TPU, modifient l'analyse financière des communes.

PLOMELIN est une commune dynamique et peu endettée. Il convient toutefois de reconstituer le fonds de roulement – et donc la trésorerie communale – déséquilibré en 2000 par un investissement important sans recours à l'emprunt.

” Source : Trésorerie Quimper Municipale

NOTA : la commune investit et finance son fonctionnement : la facture

Si l'on cumule tous les budgets communaux (budget général + eau + assainissement + lotissements, etc...), le montant des dépenses est le suivant :

	1998	1999	2000
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15.408 000 F	13.220 510 F	13.598 000 F
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11.718 000 F	13.372 000 F	11.495 000 F

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

✓ LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES :

• Espaces Verts :

- Finition de l'apport et du régalage de terre végétale et semis du gazon aux abords de l'école maternelle
- Entretien des massifs et apport d'écorces sur l'aire de Kerguel et au nouveau cimetière

• Voirie, réseaux :

- Remise à niveau des tampons d'eaux usées dans le secteur de Kergulven
- Curage des postes de relèvement d'eaux usées
- Curage des fossés et raclage des bas-côtés sur la VC 6 et la route de Kerjos
- Branchement d'assainissement d'une maison particulière

• Autres travaux :

- Peinture des portails de l'école élémentaire
- Pose d'un dallage béton devant le nouveau local du cimetière
- Pose d'un dallage en béton désactivé sur l'accès au parking de l'école maternelle ainsi que sur la rampe d'accès au cimetière
- Confection de caches de protection des radiateurs au CLSH
- Confection de placards au local du Mondial Pupilles
- Aménagement de passages pour handicapés au niveau des barrières d'accès au sentier piétonnier de l'ancienne voie ferrée

✓ AUTRES TRAVAUX : (par entreprises privées)

- L'entreprise BOURBIGOT a procédé au passage de caméras dans le réseau d'assainissement : aucun problème particulier n'a été détecté
- Maison Le Bris : la démolition et les différents sciages de murs sont réalisés au fur et à mesure par l'entreprise DEM 7. La société NEDELEC intervient ponctuellement

pour faire des consolidations de murs et la confection de dallages en béton. Parallèlement, l'entreprise LIGAVAN a procédé au traitement des bois et des murs.

- LE PAPE procède actuellement aux travaux d'enrobage de la VC6, du carrefour de Traon ar Vorch au carrefour de Kosker Nevez, ainsi que du lotissement de Kerdavid Izella au lotissement de Kerdavid Uhella.
- Mise en souterrain des réseaux PTT et éclairage public du carrefour de l'Avantage au lotissement de Trojoa.

TRAVAUX A L'ECOLE ELEMENTAIRE :

Divers travaux d'entretien ont été réalisés à l'école élémentaire durant l'été, parmi lesquels on peut noter la réfection entière de la **toiture**. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise SEO pour un montant de 218.468,80 F TTC. D'autre part, afin de donner plus d'espace aux enfants, une **classe de type industriel "Dassé"** a été construite dans le coin sud-est de la cour de l'école. Ce bâtiment, d'une superficie de 60 m², pourra accueillir les cours d'Arts Plastiques et diverses animations proposées par des intervenants extérieurs (animations nature, aide aux devoirs après la classe,...). Coût de cette opération : 214.676,02 F TTC (32.727,15 euros). Cette classe a été raccordée au réseau d'eau potable, d'eaux usées, ainsi qu'aux réseaux électriques et téléphoniques, pour un montant d'environ 12.000 F et 6.000 F de plomberie (lavabo). Une partie de ces travaux a été réalisée par les Services Techniques municipaux. La commune a sollicité une subvention auprès du Conseil Général qui a accordé le montant de 57.750 F (toiture + classe Dassé).

EMPLOI

LA MAIRIE RECRUTE :

1 CES, homme ou femme, aux Services Techniques, pour divers travaux.

Envoyer CV + lettre de motivation manuscrite à Monsieur le Maire.

Pour tous renseignements, contacter Laurence LE GRAND, du mardi au samedi, au 02.98.94.25.57.

- RESTAURANT SCOLAIRE/GARDERIE PERISCOLAIRE/CLSH :

Afin de répondre à la demande des usagers, et bien que l'eau du réseau soit tout à fait potable, le Bureau Municipal a décidé de servir de l'eau de source en bouteille. En effet, dans le cadre de l'application du Plan Vigipirate renforcé, une augmentation de la concentration en désinfectant (chlore) dans l'eau de distribution sera mise en œuvre à titre de précaution ; cette mesure répond à la demande des services de l'Etat.

- RECEPTION DU CHEMIN DE CROIX :

Les travaux de restauration des 14 stations du " Chemin de croix " sont désormais achevés. C'est Michel FRANCES, restaurateur Quimpérois qui a réalisé la restauration. Michel COIC, spécialiste de la langue bretonne, a aidé à reconstituer certains mots des légendes effacés avec le temps. Et c'est sous les regards intéressés des élèves de l'école Notre-Dame que M. FRANCES a présenté le résultat final, soit presque 2 mois de travail minutieux et délicat. Ce " Chemin de croix " est la cinquième restauration du patrimoine religieux de la commune. Coût de l'opération : 33.000 F financés à hauteur de 50% par le Conseil Général, 15% par la Région, les 35% restant à la charge de la commune.

- EXPO :

Les artistes plomelinois, amateurs ou non, désireux d'exposer leurs œuvres, peuvent le faire dans la salle des mariages de la Mairie. Les personnes intéressées doivent s'adresser à Geneviève VIAL au 02.98.94.25.57.

- FOYER DES JEUNES : (derrière le complexe sportif)

Ouverture tous les samedis de 14h à 18h.

- UN APPRENTI AUX SERVICES TECHNIQUES :

Les communes ont la possibilité de signer des contrats d'apprentissage. Depuis la rentrée, un jeune apprenti prépare son Bac Pro " Espaces Verts ". Il consacre 50% de son temps aux activités scolaires et 50% aux activités de " terrain ".

- PERMIS DE CONSTRUIRE OU AUTORISATION DE TRAVAUX :

Il est rappelé qu'un permis de construire est nécessaire pour toute construction nouvelle, pour toute modification extérieure et également pour toute modification de la destination du bâtiment ou du local. L'autorisation de travaux répond sensiblement aux mêmes règles mais concerne les locaux plus réduits. Après achèvement des travaux, n'oubliez pas de prévenir les services fiscaux – cadastre – pour éviter toute pénalité éventuelle.

- INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les jeunes qui ont eu 18 ans en 2001 ou qui atteindront leur majorité avant le 28 février 2002, ainsi que les électeurs qui viennent de s'installer sur la commune, sont invités à se présenter à la Mairie avant le 31 décembre 17h. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

- REVISION DES LISTES ELECTORALES EN VUE DU RENOUVELLEMENT DES ASSESSEURS DES TRIBUNAUX PARITAIRES DES BAUX RURAUX :

Les demandes en inscription ou en radiation sur lesdites listes seront reçues du 1^{er} octobre au 3 décembre 2001 dans les mairies des communes où les bailleurs ou preneurs auront à se présenter à cet effet, munis de toutes pièces justificatives utiles. Les tableaux rectificatifs seront affichés en mairie du 4 au 7 décembre 2001. Durant cette période, tout ayant droit pourra prendre connaissance de ces tableaux et présenter, le cas échéant, toute demande d'addition, de radiation jusqu'au 12 décembre. Ces demandes ou réclamations doivent être faites par simple déclaration au greffe du tribunal d'instance territorialement compétent.

- AEROPORT DE QUIMPER-PLUGUFFAN :

Les maires des communes d'Ergué-Gabéric, de Plomelin et de Pluguffan s'interrogent sur la réorganisation des services Sécurité de l'aéroport de Quimper-Pluguffan qui sera désor-

mais assurée par la brigade territoriale de la gendarmerie, la police de l'air et des frontières étant affectée à d'autres missions. Les élus locaux craignent que ces tâches supplémentaires ne soient pas accompagnées de moyens suffisants permettant à la gendarmerie d'assurer pleinement leurs missions de proximité auprès de la population des communes concernées. Par courrier en date du 3 novembre 2001, les maires attirent l'attention du préfet et demandent audience.

- RECENSEMENT DES ELEVES :

En vue de la préparation de la répartition de la DGF 2002, le fichier des élèves sur la commune de PLOMELIN a été mis à jour. Voici ces données au 1^{er} septembre 2000 :

- Jeunes scolarisés dans l'enseignement préélémentaire de 2 à 6 ans inclus, domiciliés dans la commune : **246**

- Jeunes scolarisés dans l'enseignement obligatoire de 7 à 15 ans inclus, domiciliés dans la commune : **489**

(TOTAL : **735**)

- MARINE NATIONALE :

La Marine Nationale propose plus de 6.000 emplois dans 35 métiers différents. Ceux-ci s'adressent à des filles et des garçons de 17 à 29 ans, dont le cursus scolaire est compris entre un niveau 3^{ème} à Bac + 5/6.

Renseignements au Bureau d'Information sur les Carrières de la Marine – 19, rue Yves Collet – 29240 BREST NAVAL – 02.98.22.15.31 ou 02.98.22.14.04.

Les jeunes âgés de moins de 30 ont la possibilité de faire une Préparation Militaire Marine à Brest, qui leur permettra de découvrir la Marine Nationale. Dossier d'inscription auprès du CIRAM – 8, rue Colbert – B.P 43 – 29240 BREST NAVAL – 02.98.22.15.07.

- LA BNP PARIBAS RECRUTE :

Afin d'aider ses clients pendant le passage à l'euro, la banque BNP Paribas recrute 5.000 étudiants pour la période allant du 14 décembre 2001 au 17 février 2002. Profil : être étudiant(e) titulaire d'un bac minimum, être disponible en totalité ou pour partie à cette période. Un formulaire de candidature est à votre disposition dans toutes les agences du réseau France, ou en ligne sur les sites Internet suivants : www.bnpparibas.com ; www.bnpparibas.fr ; www.euro.bnpparibas.com.

- EURO :

Bientôt l'euro. Vous avez des problèmes de vue et vous souhaitez être aidé pour apprivoiser cette nouvelle monnaie. Le Comité National pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes ou malvoyants (CNPSAA) organisera une réunion d'initiation et d'information sur la commune de PLOMELIN. Renseignements : Josiane JONCOUR au 02.98.55.13.26 ou Jean-Paul NEVEU au 02.98.59.58.29.

- EDF-GDF : numéros utiles

Accueil clientèle 24h/24 : 02.98.52.45.01 – **N° vert clients démunis** : 0 800 65 03 09 – **Accueil professionnels & agriculteurs** : 0810 810 634 – **Conseillers EDF** : 0810 126 126 – **Conseillers Gaz de France** : 0810 16 3000 – **Dépannage électricité 24h/24** : 0810 333 329 – **Dépannage gaz 24h/24** : 02.98.64.98.98

- ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISES CRANIENS :

Associée et participant au Conseil National de Sécurité Routière, l'AFTC 29 veut attirer l'attention de la population – notamment des jeunes – sur des réalités occasionnées par les accidents de la route. Chaque année, la France " produit " : 180.000 traumatisés crâniens (2/3 provenant des accidents de la route) – 9.000 décès – 8.000 traumatisés crâniens graves avec séquelles à vie – 4.000 invalides dépendants, nécessitant une assistance quotidienne – 300 états végétatifs. **Les accidents de la route constituent la première cause de mortalité des jeunes de 15 à 24 ans.** L'AFTC apporte son soutien aux familles de traumatisés crâniens, représente et défend leurs intérêts et participe à des activités de prévention.

Contact : AFTC 29 – 02.98.47.36.68.

LES DONNEURS DE SANG RECOMPENSES

Le 28 septembre dernier, l'Amicale des Donneurs de Sang, présidée par Michel L'HOTELLIER et qui regroupe les communes de Quimper, Plomelin, Plonéis et Pluguffan s'est réunie à la salle socio-culturelle de Plomelin pour procéder à la remise de médailles et de diplômes. Plus de 30 Plomelinois étaient à l'honneur ; rendons-leur hommage :

MEDAILLES D'ARGENT	Bernard ANDRO – Serge BARRE – Florence BODIOU – Chantal BRUSQ – Daniel COCAIGN – Pol DIVERRES – Patrice DUMONT – Loïc HELIAS – Gabriel LAGADEC – Liliane LE BORGNE – Gilles LE NOURS – Edith MEUR – Henriette NEDELEC – Christiane NOEL – Martine PIRIOUX – Anne-Marie PLOUZENNEC – Jean-Pierre ROYANT – Pascal TANNEAU – Christian TOULEMONT – Sandrine VIGOUROUX
MEDAILLES D'ARGENT ETOILE	Gildas BRUSQ – Dominique GAUTRAIN – Eliane GUEHENNEC – Patrick LE MOAL – Jean-Jacques NEDELEC – Louis POULLELAOUEN – Jean-André QUILLEC – Xavier TANNEAU – Yvon TROADEC – Nicole TROLEZ – Hélène VIGOUROUX
MEDAILLES D'OR	Jean-Claude NOBLANC
MEDAILLES D'OR AVEC MENTION	Jean-Yves KERGUELEN pour 100 dons

Le Président de l'Amicale, Michel L'HOTELLIER a lui, été décoré de la médaille d'or avec mention ainsi que de celle des 200 dons. Bravo à tous ces donateurs.

LES CONSIGNES DU MOIS

✓ **ORDURES MENAGERES :**

Une fois de plus, nous rappelons que les tontes de pelouses ne sont pas destinées à l'usine d'incinération de Briec. Nous avons encore constaté dans un lotissement du secteur de l'Avantage des sacs remplis de tontes déposés sur le trottoir dans l'attente du camion benne. L'incinération coûte 600 F la tonne, en plus de la collecte !!

Les dépôts "sauvages" de déchets divers (TV, ...) sur les chemins communaux ou privés, sont interdits. La déchetterie de Kerbernez est ouverte les lundis, mercredis, jeudis et

vendredis de 10h à 12 et de 16h à 18h, et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h.

✓ **BODIVIT :**

Nous avons annoncé dans nos colonnes l'accord intervenu entre la commune et le propriétaire du cimetière de Bodivit. Il est cependant rappelé que l'ouverture au public n'est pas encore permise. De plus, le propriétaire signale que des promeneurs accèdent sans autorisation sur le domaine privé.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

✓ **LA POSTE A PLOMELIN :**

Voici quelques chiffres clés concernant La Poste :

Les 10 facteurs de PLOMELIN distribuent en moyenne chaque jour 11.500 plis soit 3,5 millions d'objets/an, ainsi que 30.000 colis.

14 personnes travaillent à temps complet + 2 étudiants à temps partiel. La mise en place de la réduction du temps de travail a permis de créer 1,5 position de travail supplémentaire et de créer un service de collecte et de remise de courrier dédié aux entreprises.

A l'image de l'entreprise, La Poste de Plomelin connaît une activité croissante dans ces 2 activités que sont le courrier

et le financier. Cela se traduit par une augmentation de la fréquentation du bureau pendant ces heures d'ouverture : de 9h à 12h du lundi au samedi et de 15h à 17h30 du lundi au vendredi.

✓ **PIZZA SOLEIL :**

Chaque mardi de 17h à 20h, le camion "Pizza Soleil" attend les Plomelinois au bourg.

✓ **EMPLOI :**

La société Colipak recherche chauffeur-livreur connaissance secteur Sud-Finistère. Envoyer CV au 5, Hameau Ar Verouri Nevez - Plomelin. Tél. 0 670 368 658.

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

✓ **A.P.E.L ECOLE NOTRE-DAME :**

Les parents de l'école organisent pour le mois de décembre une vente de cartes de vœux dont les motifs sont des aquarelles de Plomelin (cale de Rosulien, les menhirs, le Lougre de l'Odet,...). Les cartes seront en vente dans certains commerces et à l'école au prix de 10 F, dès la fin du mois de novembre.

✓ **THEATRE A PLOMELIN :**

Les Amis de Ti Gwenn accueilleront, le dimanche 25 novembre à 15 heures, salle socio-culturelle, la troupe de jeunes professionnels de Briec "le foyer de la jeune création", qui présentera deux comédies : "la peur des coups" de Georges COURTELINE et "l'ours" d'Anton TCHEKOV. Un joyeux après-midi en perspective ! Entrée :

45 F (billet de tombola compris) – Enfant de + de 12 ans : 25 F. Les bénéficiaires aideront l'association à améliorer l'animation au sein de la maison de retraite.

✓ **BIBLIOTHEQUE : recherche de bénévoles**

La bibliothèque municipale de Plomelin est une association gérée par une équipe de bénévoles dont le bureau est composé de 6 personnes. Lors de l'**assemblée générale, le 29 novembre 2001 à 20h30 – MPT**, celui-ci sera renouvelé. Les membres actuels ne souhaitent pas solliciter un nouveau mandat. Si des bonnes volontés ne se manifestent pas, l'association cessera son activité. Les membres du bureau sont à la disposition des personnes désireuses d'avoir des renseignements pour s'investir dans l'association. Tél : 02.98.52.58.67.

✓ TELETHON 2001: " Accélérons la recherche "

Samedi 8 décembre : l'ensemble des associations culturelles et sportives va, comme les années précédentes, conjuguer ses efforts pour continuer à remporter de nouvelles victoires dans la lutte contre les maladies génétiques. En effet, depuis le dernier Téléthon, les bébés-bulles ont conquis leur autonomie. C'est une grande victoire pour la recherche, mais il reste encore beaucoup à faire.

Participons aux différentes manifestations sportives et culturelles : circuit cycliste, pédestre, match de football, tennis de table, combats de judo avec enchères, ainsi que les tournois de galoche, pétanque, belote, animations diverses proposées tout au long de l'après-midi sur la scène de la salle socio-culturelle.

A partir de 14h vous retrouverez les stands habituels : expo-vente des peintres, pêche à la ligne, vente de livres, trouver le prénom de la poupée, patchwork et broderie mis en loterie, vente de plants et de compositions florales, buvette, café-gâteaux... Un lâcher de ballons aura lieu à 16h30.

Nouveauté 2001 : vente de croissants ou de brioches le samedi matin par des bénévoles passant à vos domiciles.

Lots, dons et œuvres diverses pourront être déposés en Mairie jusqu'au vendredi 7 décembre. Vous pourrez également apporter des gâteaux, fars, crêpes,... à la salle socio-

culturelle le samedi 8 décembre à partir de 9h.

Une urne sera mise en place pour recevoir vos dons. Nous vous remercions de votre participation.

A noter que cette année, la ville de Quimper a été choisie comme centre télévisé.

Contacts : Maryvonne BOSSER au 02.98.94.23.66 – Catherine FARO au 02.98.52.57.98 – Guy CATANZANO au 02.98.53.70.01 – Jean-Claude LE LAY au 02.98.94.26.84

✓ PLOMELIN SOLIDARITE :

En tournée en France, le groupe folklorique Polonais composé d'étudiants de l'université de Katowice, en Silésie, a donné 2 représentations le week-end des 20 et 21 octobre derniers, l'une à Quimper et l'autre à Plomelin, au profit des associations " les enfants de la Baltique " et " Plomelin Solidarité ". 130 spectateurs se sont déplacés à la salle socio-culturelle et en sont repartis enchantés.

✓ ULAMIR : concours de peinture et dessin

Ce concours s'adresse à tous et propose de peindre ou de dessiner un élément du patrimoine d'une des communes de Quimper-Communauté. Les inscriptions sont à effectuer à l'ULAMIR avant le 15 décembre 2001. Le retour des œuvres se fera le 17 mai au plus tard et celles-ci seront exposées dans le hall de l'ULAMIR pendant tout le mois de juin 2002. Renseignements et inscriptions au 02.98.91.14.21.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

EN NOVEMBRE :		
- Vendredi 23	A.G de l'association de tennis	20h – Annexe MPT
- Samedi 24	Loto du Lion's Club	15h – salle socio
- Dimanche 25	Pièces de théâtre – Amis de Ti Gwenn	15h – salle socio
- Jeudi 29	A.G de la bibliothèque	20h30 - MPT
EN DECEMBRE :		
- Samedi 8	Téléthon	Salle socio + omnisports
- Samedi 15	Tournoi Foot Loisir	Salle omnisports
- Dimanche 16	Arrivée du Père Noël – Ecole Notre-Dame	Annexe MPT
	Concert Kan an Odet	Eglise
- Vendredi 21	Noël de l'APE écoles publiques	Salle socio

ETAT CIVIL

Décès : Christian GARNIER, 49 ans, Ty Nevez Kerlenn ; René CAUGANT, 86 ans, Tal ar Groaz ; Marie SENECHAL, née Balbous, 78 ans, Hent Kerfram.

Mariages : Jean PICQUENARD, Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) et Sandrine QUINIOU, Kroaz an Trebe.

Naissances : Loryne CABON (27/09), Kerbiguet ; Sarah KERGUELEN (02/10), Tal ar Groaz ; Marceau GUENNIC (04/10), Tal ar Groaz ; Marie LE FLOC'H (05/10), Kerambleiz ; Loïck STERVINOÛ (06/10), lot. de Keryan ; Malo BABIN (18/10), Alez Kerbiliez.

INFORMATIONS PRATIQUES

La pharmacie est ouverte lors des permanences des médecins plomelinois

MEDECINS DE GARDE

18/11	Dr WEDEUX	Pluguffan	02.98.94.04.10	16/12	Dr METAYER	Plomelin	02.98.94.24.06
25/11	Dr METAYER	Plomelin	02.98.94.24.06	23/12	Dr QUIDEAU	Plonéis	02.98.91.01.40
02/12	Dr LOZACHMEUR	Pluguffan	02.98.94.04.10	25/12	Dr LE MENN	Pluguffan	02.98.94.02.17
09/12	Dr GUYOMAR	Pluguffan	02.98.94.02.17	30/12	Dr DANTEC	Guengat	02.98.91.04.80

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE	10h-12h/16h-18h 9h-12h/15h-18h	Lundi Samedi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------	----------	-------	----------

